



## **Règlement Local de Publicité (RLP) de Château-Thierry**

Synthèse des évolutions apportées au dossier de RLP de Château-Thierry approuvé suite au contrôle de légalité du Préfet de l'Aisne

Le dossier de Règlement Local de Publicité a été approuvé par délibération du Conseil Communautaire du 3 juillet 2023.

Dans le cadre du contrôle de légalité, le Préfet de l'Aisne a, par courrier du 24 octobre 2023, demandé la suppression d'une disposition illégale

### **Evolution apportées pour prendre en compte la remarque formulée par le Préfet de l'Aisne**

#### **Règlement**

Article E.3.4 – La disposition « La citation des marques de produits est interdite »

Rédaction modifiée : la disposition « La citation des marques de produits est interdite » est supprimée.